



ATELIER DE POST-PRODUCTION DU CPIF

APPEL À CANDIDATURES 2013-2014

Le Centre Photographique d'Île-de-France, centre d'art contemporain conventionné, propose une résidence sans hébergement, de trois mois, aux artistes dont le travail photographique nécessite l'emploi d'un matériel numérique professionnel. C'est dans la phase expérimentale de post-production (retouche, format, chromie...) que la résidence du CPIF intervient en proposant un accompagnement, une aide technique et un matériel adapté à tous types de travaux de recherche et de production d'images sous forme d'impressions jet d'encre.

Le CPIF bénéficie du soutien de la Ville de Pontault-Combault, de la Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France / Ministère de la Culture et de la Communication, du Conseil général de Seine-et-Marne et du Conseil régional d'Île-de-France. Il est membre des réseaux Tram, DCA et Diagonal.

www.cpif.net

CAHIER DES CHARGES

LE LIEU ET LE PROJET

Le Centre Photographique d'Île-de-France, dédié à la recherche artistique contemporaine, est situé à Pontault-Combault, en Seine-et-Marne, à proximité du RER E, à 30 minutes de Paris et de Melun.

Il propose tout au long de l'année, une programmation d'expositions originales d'œuvres d'artistes, tant émergents qu'internationalement reconnus, qui travaillent avec la photographie ou l'image animée.

Le CPIF mène des actions de médiation auprès des publics scolaires et associatifs, des visiteurs individuels, ou de ses adhérents (ateliers pratiques et théoriques, rencontres, publications, visites accompagnées, commentées...).

L'artiste aura un accès privilégié à l'atelier numérique aux jours et heures d'ouverture du Centre (du mardi au vendredi de 10h à 18h, et le week-end de 14h à 18h en période d'exposition).

LE MATÉRIEL

L'atelier numérique est équipé d'un MacPro avec un écran Eizo 24 pouces, d'un scanner Imacon Flextight XI et d'un traceur Epson Stylus pro 9880 de 110 cm de large.

Le papier (dans la limite d'un rouleau de 30 mètres sur 110 cm, de type standard) et les encres nécessaires

L'ASSISTANCE TECHNIQUE

Un technicien assiste l'artiste, quelques heures par semaine.

LA PERIODE DE TRAVAIL

L'artiste peut travailler sur place pendant trois mois consécutifs sur une période donnée entre octobre 2013 et juillet 2014.

LES RENCONTRES

Des rencontres entre l'artiste et les différents publics du CPIF seront envisagées en fonction de l'actualité du Centre et de l'avancée du projet de l'artiste.

MODALITÉS DE SÉLECTION

Les dossiers sont à envoyer au CPIF, avec la mention « Atelier de post-production » **pour le samedi 25 mai, au plus tard.**

Ils doivent comporter les informations suivantes :

- **Une présentation de l'artiste**, comportant un CV ou le récit de son parcours, et un ensemble de documents sur ses recherches et ses travaux antérieurs (images et textes)
- **Le projet de résidence** intention, descriptif, images...
- **La période de résidence souhaitée** et le niveau de compétence technique sur ce type de matériel (pour information)

Un jury de pré-sélection se réunira la semaine du 10 juin 2013.

A son issue, nous inviterons les candidats pré-sélectionnés à nous présenter leur projet **la semaine du 17 juin.**

Les réponses seront données exclusivement par courrier. Seuls les dossiers accompagnés d'une enveloppe de réexpédition affranchie seront renvoyés.